L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS;

LUNDI MATIN, 27 AOUT.

Affaire de Francfort.

Hambourg, 30 juillet.

M. James de Rothschild est arrivé à Francfort. Il a eu une audience du général de Roeder. Le général, qui a établi son quartier général dans la maison des Rothschild, doit s'être écrié en y entrant dans ces somptueux appartements: « Pourquoi ce juif a-t-il besoin d'être si bien logé? »

En se faisant annoncer près du général, le roi des banquiers a dit à l'adjudant de service: « Prévenez Son Excellence que le *juif* Rothschild désire lui parler. »

C'est un bruit de ville que je rapporte; je n'en garantis pas l'authenticité.

A toutes les réclamations, supplications, adjurations qu'on lui adresse, le général de Roeder répond invariablement comme ses prédécesseurs: « Impossible d'y rien changer; j'ai reçu des ordres formels du roi. »

Mais l'opiniâtreté de la population à ne pas céder n'est pas moins grande que la ferme résolution du gouvernement prussien de la dépouiller. Les habitants sont déterminés à tout affronter, même à subir le pillage, plutôt que de prêter la main à une odieuse spoliation.

On a calculé que la répartition des 25 millions entre les contribuables atteindrait le centuple de l'impôt de chacun. Ainsi, le citoyen qui paie chaque année 50 florins à l'Etat, aurait à compter aux Prussiens une somme de 5,000 florins. Cela serait sans doute sensible aux grands banquiers de Francfort, mais il ne serait pas mortel, tandis que le prélèvement de cette exorbitante contribution de guerre serait certainement la ruine complète de la petite bourgeoisie, des artisans, des marchands, de tous ceux qui sont astreints à vivre de leur travail.

Certains ont prétendu faire un reproche à la ville de Francfort d'avoir invoqué, dans sa détresse, l'aide et la protection de la France et de l'Angleterre. C'est là, convenons-en, un scrupule patriotique des plus étranges. Ceux qui blâment les Francfortois d'en avoir agi ainsi, hésiteraient-ils, si l'on tentait d'envahir leur logis pour le dévaliser, d'implorer le secours d'un voisin, fût-il Français ou Anglais?

Heidelberg, 31 juillet.

Les habitants de Francfort s'approvisionnent comme s'ils étaient à la veille de subir un long siége. Ils savent que les rires de ceux qui ont accueilli les nouvelles menaces prussiennes, n'ont pas désarmé leur ennemi. Francfort s'arme pour la résistance, en emplissant ses greniers et ses celliers.

Ce serait se tromper étrangement de s'imaginer que l'âme de la résistance est dans les hautes classes de la société. Sans doute, le monde de la banque est placé à la tête du mouvement d'opposition, mais il est soutenu, encouragé, excité par la bourgeoisie francfortoise; par les artisans et les marchands qui ne veulent pas se plier aux dures exigences des capets de Gascogne de la Prusse.

Le coup d'Etat prussien a fait encore une victime; c'est un journaliste, M. Fischer-Goullet, rédacteur en chef de la *Gazette des postes*. A la suite de son arrestation, il avait été atteint, on s'en souvient, d'une attaque d'apoplexie. Quoique les organes de la voix fussent paralysés, le lendemain deux soldats avaient traîné ce malheureux devant le général prussien pour lui faire subir un interrogatoire. Il vient de mourir.

La mort du sénateur Fellner n'aura pas été en pure perte: elle sauvera peut-être Francfort de la ruine.

Hier, le collègue de M. Fellner, M. Muller, a reçu du roi de Prusse l'invitation de se rendre sur-le-champ au camp prussien. Toutes les mesures coërcitives ont été aussitôt suspendues. M. Muller est parti ce matin pour Nikolsbourg.

Les vœux de toute la ville l'accompagnent. Depuis l'arrivée du télégramme, la population renaît à l'espérance. Il n'est pas admissible, se dit-on, que le roi marchande le chiffre des contributions de guerre; sa dignité de souverain ne lui permet pas de débattre une somme comme un négociant le prix d'un sac de café.

Le soin qu'on avait pris à Berlin de démentir la menace de pillage était déjà d'un bon augure. Le général de Rœder a renouvelé le démenti officiel devant une députation de Prussiens qui habitent Francfort. M. Muller, celui-là même qui se rend à Nikolsbourg, était présent. Il interrompit le général par ces mots:

"Je puis affirmer sur l'honneur, et avec moi MM. de Rotchchild, Grunelius et de Neuville, que le mot *pillage* a été prononcé par le général Vogel de Falkenstein."

Cette menace appartient à l'histoire. Tous les démentis officiels ne parviendront pas à l'effacer.

On écrit de Washington, 14 août:

Le grand événement du jour est la réception de la reine Emma par le Président. Sa Majesté et sa suite, arrivées à la Maison Blanche à huit heures et quart, ont été reçues à la porte et introduites par M. Stansbury, attorney-général. M. McCulloch, secrétaire du Trésor, M. Wells, et plusieurs dames et personnages de distinction entouraient le Président, qui a adressé à la reine les paroles suivantes:

« Je suis heureux de renouveler à Votre Majesté les assurances d'estime et de profonde considération qui vous ont été témoignées par le secrétaire d'Etat, et c'est avec plaisir que je lui souhaite une cordiale bienvenue dans la capitale des Etats-Unis, siége du gouvernement de trente millions d'hommes.

Et qu'il me soit permis de vous assurer que cette bienvenue ne s'adresse pas à votre titre de Reine, mais à la renommée qui vous a précédée et nous a appris vos vertus de femme, et spécialement vos efforts dans la cause du christianisme, de la civilisation et l'éducation du peuple de votre pays. Vous êtes plus distinguée à nos yeux par vos vertus que par votre rang ou votre titre. Et si j'étais disposé à être plaisant en cette occasion, je pourrais dire que, bien que personne aux Etats-Unis ne porte la couronne, bien qu'on n'y reconnaisse nul homme pour roi et nulle femme pour reine, cependant, pendant que vous y serez, vous n'aurez qu'une société de reines. »

La reine répondit à cette adresse par quelques mots de remerciement prononcés trop bas pour que j'ai pu les entendre. Elle engagea ensuite une conversation animée avec les secrétaires McCulloch, Wells et M. Stansbury. Plusieurs dames lui furent présentées, après quoi elle se retira.

La reine Emma portait une robe noire, avec ornements de même couleur. Elle avait en écharpe un large ruban mauve, son cou était entouré d'un magnifique collier de jais, au milieu duquel figurait une broche de diamant. Elle avait sur la tête un voile blanc, avec de petits ornements de jais, représentant, par la manière dont ils sont disposés, une couronne royale. Sa Majesté est d'apparence aimable et fort enjouée. Elle a les yeux grands, expressifs, parlants, comme disent les phrénologistes; en vérité, ses yeux parlent, si des yeux pouvaient parler. La blancheur de ses épaules ne le cède en rien à celle de nos plus belles femmes, mais le teint du visage est beaucoup plus brun, ce que j'attribue au grand air qu'elle a dû affronter pendant ses récents voyages.

Le Président était de belle humeur, et paraissait plus gai que je ne l'ai vu de longtemps.

La reine était accompagnée à la Maison Blanche par Miss Spurgeon et le major Hopkins. Parmi les dames, on remarquait Mme la présidente Johnson, Mme Patterson, fille du Président, Mmes Stansbury et Wells. Ces dames étaient en grande toilette. Contrairement à l'usage, les portes de la Maison Blanche sont demeurées ouvertes, pendant la visite de la reine, de sorte que tout le monde a été admis à la réception.

Demain, la reine visitera le Capitole, et, si le temps est beau, elle ira dans l'après-midi au *Soldiers' Home*.

—L'ordre des avocats à la Cour impériale a procédé hier à l'élection des membres du conseil de discipline. Le nombre des votants était de 317, la majorité absolue de 159.

Ont obtenu: MM. Berryer, 265 voix.—Jules Favre, 256.—Marie, 250.—Rousse, 215.—Allou, 229.—Dufaure, 223.—Bétolaud, 225.—Lachaud, 221.—Grevy, 219.—Plocque, 218.—Léon Duval, 206.—Lacan, 206.—Desmarest, 191.—Hebert, 194.—Arago, 193.—Victor Lefranc, 168.

Les avocats dont les noms précèdent, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés membres du conseil de l'ordre.

Ont obtenu ensuite le plus de voix: MM. Nicolet, 157.—Champetier de Ribes, 150.—Templier, 145.—Cresson, 129.—Rivolet, 103.—Leberquier, 91.—Picard, 90.—Laboulie, 89.—Taillandier, 85.—Leblond, 79.—Rivière, 77.—Dupuich, 75.—Andral, 72.—Colmet d'Aage, 66.—Henri Didier, 60, etc., etc.

On procède aujourd'hui à un nouveau tour de scrutin pour l'élection des cinq membres qui doivent compléter le conseil. Au moment où nous mettons sous presse, le résultat ne nous est pas encore parvenu.

Gazette Internationale.

On s'entretient beaucoup en Allemagne d'une affaire fort curieuse, qui a produit une profonde émotion dans la haute société prussienne à laquelle appartient le héros de l'histoire qu'on va lire, et dont je garantis la plus absolue véracité.

Au mois de février, M. Cramer, un des plus célèbres bijoutiers de Paris, reçut une lettre ornée des armes de Prusse et dont voici le sens, sinon le texte:

« Monsieur,

« Sa Majesté la reine de Prusse a l'intention de créer une décoration spéciale pour les femmes distinguées de tous pays.

« Ma souveraine ayant eu l'occasion d'admirer des bijoux sortant de vos ateliers, daigne vous confier l'exécution des modèles de l'ordre qu'Elle compte créer. Comme pour toutes les décorations prussiennes, il y aura trois classes de croix; la première classe sera nécessairement la plus brillante, et Sa Majesté vous alloue dix mille francs pour ce travail, cinq mille francs pour la croix de deuxième classe, et deux mille cinq cents francs pour la troisième classe. Pourrez-vous nous fournir, dans un délai très rapproché, ces croix enrichies de diamants, d'après les dessins que je vous ferai parvenir, s'il y a lieu?

« Comte SCHAFFGOTSCH,

« Chambellan de S. M. le roi de Prusse.

Jugez de la joie du bijoutier parisien. Il répondit courrier par courrier qu'il serait très flatté d'exécuter la demande dont voulait bien l'honorer la reine, et qu'il se mettrait à l'œuvre aussitôt que le comte lui aurait fait parvenir les dessins annoncés.

Quelques jours après, le chambellan envoya les dessins exécutés par la reine elle-même, qui, ajoutait-il, avait, au bas du croquis, écrit quelques notes de sa main. On recommandait au bijoutier parisien le plus absolu secret sur cette affaire, car la reine de Prusse ne voulait parler à qui que ce soit de la création de son ordre, avant le jour fixé pour la distribution des premières croix, qui devait avoir lieu avec un éclat extraordinaire. La reine craignait encore de mécontenter les bijoutiers de Berlin, en s'adressant à un de leurs concurrents parisiens. Le comte conjurait encore M. C..... de conserver avec le plus grand soin les dessins de la reine, comme des autographes précieux qu'il aurait à lui restituer en livrant les décorations demandées.

Le bijoutier fut au comble de la joie. Quelques semaines après, il expédia à Berlin une croix entourée de diamants, et, en réponse à cet envoi, il reçut une lettre de félicitations et la commande d'une douzaine de croix de première classe que la reine destinait à toutes les souveraines de l'Europe.

Une troisième lettre suivit bientôt les deux premières. Dans la dernière, le chambellan engageait M. C.... à surveiller en personne l'exécution de la commande royale, de laquelle dépendaient d'autres acquisitions plus importantes. Le chambellan, très lié avec le prince de Hohenzollern, avait déjà obtenu la promesse formelle que la couronne du nouveau souverain de la Moldavie ne sortirait que des ateliers de M. Cramer.

Lorsque les croix entourées de diamants furent prêtes, le bijoutier écrivit au chambellan pour lui demander s'il devait les expédier à Berlin.

—Non, lui répondit le comte Schaffgotsch; je suis chargé d'une mission diplomatique, mais tel jour je serai à Cologne et je prendrai en passant vos décorations chez un banquier de la ville, à qui vous pourrez les expédier dès à présent.

M. Cramer expédia les bijoux à la maison Oppenheim, de Cologne, et l'informa qu'elle aurait à les délivrer au chambellan de la reine de Prusse à la première réquisition.

Le banquier Oppenheim reçut quelques jours plus tard une lettre du comte, toujours aux armes de la reine, dans laquelle il l'informait que des affaires d'Etat ne lui permettaient pas de s'arrêter à Cologne, que le jour suivant il arrivait à la gare pour partir aussitôt, et qu'un commissionnaire de la maison aurait à l'attendre sur le quai pour lui remettre l'envoi du bijoutier parisien contre un reçu.

Quand le train entra dans la gare de Cologne une portière s'ouvrit, un élégant cavalier descendit, alla droit au commis qui attendait et lui dit:

—Je suis le comte Schaffgotsch. Voici ma carte et le reçu, donnez-moi la boîte.

Cinq minutes après, le chambellan partit pour Berlin.

Au bout de quinze jours, le bijoutier reçut une nouvelle lettre du comte. La reine de Prusse, émerveillée par le premier envoi, lui confiait décidément l'exécution de toutes les croix: tant de première, de deuxième et de troisième classe; cette fois-ci la commande montait à cinq cent mille francs environ.

M. Cramer commençait à hésiter.

Il se présenta à l'ambassade de Prusse pour demander des renseignements sur le comte Schaffgotsch. Ces renseignements furent excellents.

— Mais, dit enfin le comte de Goltz au bijoutier, pourrais-je savoir de quoi il s'agit?

Le bijoutier raconta tout.

— Je crains bien que vous n'ayiez affaire à un fripon, lui dit Son Exc. l'ambassadeur de Prusse. Pouvez-vous me montrer les soi-disant dessins et autographes de la reine?

— Les voici, ainsi que les lettres du chambellan de Sa Majesté.

A peine le comte de Goltz eut-il aperçu l'écriture qu'il dit:

— Monsieur, ce n'est pas l'écriture de ma souveraine; cependant la signature du comte Schaffgotsch ainsi que les armes royales, nous commandent de grandes réserves. Evitez tout éclat. Partez pour Bade, où se trouve Sa Majesté en ce moment, et racontez-lui tout.

Arrivé à Bade, le bijoutier se présenta chez la reine et acquit la certitude qu'il avait affaire à un chevalier d'industrie. On dit même que la reine de Prusse, en voyant qu'on s'était servi de son nom et de ses armes pour tenter une incroyable escroquerie, fut toute bouleversée de tant d'audace, et eut quelque peine à se remettre de l'émotion que lui causait la visite extraordinaire du bijoutier parisien.

De retour à Paris, M. Cramer se présenta de nouveau à l'ambassade, et raconta son entrevue avec la reine de Prusse.

— Que faut il faire? dit-il.

— Rien, répondit le comte de Goltz; évitez surtout de donner l'éveil à votre voleur, qui doit être sur ses gardes. Répondez-lui que vous tiendrez toutes les croix à sa disposition à la fin du mois prochain, et attendez.

Le bijoutier suivit cet excellent conseil.

Nouvelle lettre du chambellan. La reine, disait-il, paraissait très satisfaite du zèle de M. Cramer. Sa Majesté s'était même informée si *son* bijoutier était *déjà* décoré de la Légion d'honneur, ce qui était une manière adroite d'insinuer que la décoration prussienne de l'Aigle rouge devait être conférée à M. Cramer.

A la fin du mois, le bijoutier informa le chambellan que tout était prêt, et demanda s'il devait envoyer les croix à la maison Oppenheim, de Cologne, comme la première fois, ou les expédier directement à Berlin.

Huit jours après, un homme se présente chez le bijoutier avec un petit billet; le chambellan, de plus en plus chargé d'une mission diplomatique, traversait Paris, et sachant tout le prix que la reine attachait à cette affaire, il désirait emporter tous les bijoux, qu'il priait M. Cramer de remettre au porteur.

Le bijoutier s'empressa de prévenir le commissaire de police, qui procéda immédiatement à l'interrogatoire de l'envoyé du comte. Le pauvre homme n'eut pas de peine à établir sa parfaite innocence; il était simple commissaire de l'hôtel.... où lui avait ordonné de porter la lettre et de rapporter une boîte, voilà tout.

Immédiatement le commissaire de police courut à l'hôtel.

—Le comte Schaffgotsch? demanda-t-il.

—Il est sorti.

—Je l'attendrai.

Le chambellan ne se fit pas attendre longtemps.

— Le commissionnaire a-t-il rapporté ma boîte? dit-il au concierge.

—Au nom de la loi, je vous arrête, répondit le commissaire.

Tandis que le faux comte Schaffgotsch était conduit à la Préfecture, pour être de là dirigé sur Mazas, on fit une perquisition dans sa chambre, et l'on trouva dans sa malle les diamants des premières croix expédiées à la maison Oppenheim, de Cologne, un timbre sec aux armes de la reine de Prusse, toutes les lettres du bijoutier et un certain nombre de cartes de visite au nom du comte Schaffgotsch, chambellan du roi.

Cette affaire, qui ressemble beaucoup à l'histoire du collier de la reine, se dénouera prochainement au Palais de justice. D'ici là, je ne crois pas avoir le droit d'imprimer le nom du prévenu, qui n'est point le premier venu. Ce malheureux, que la passion du jeu a fait tomber si bas, est un fils de famille; il a quarante ans, et est un élégant cavalier; son père est un officier supérieur de l'armée prussienne, qui s'est rendu pendant de longues années gouverneur de Cologne, où il fut non seulement aimé de ses soldats, mais encore,—ce qui ne gâte rien,—très estimé de tous les citoyens. Le pauvre général a vécu dans l'intimité du roi Frédéric-Guillaume IV qui l'affectionnait beaucoup, et son fils, qui va traîner un nom jusqu'alors sans tache sur les bancs de la police correctionnelle de Paris, a lui-même un rang et un titre à la cour de Prusse.

C'est ce qui explique pourquoi le prévenu ne voulait point se faire connaître; mais la justice, qui doit tout apprendre, fit reparaître sur le passeport saisi, par un moyen chimique, les vrais nom et prénoms que le prévenu n'avait pas suffisamment raturés.

La *Gazette des Tribunaux* vous dira bientôt la suite de mon histoire, dont les lecteurs de l'*Evénement* ont la primeur.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE. — 25 août 1866.
(Thermomètre de C. Duhamel.)

	FAHRENHEIT.
6 heures du matin	78 degrés.
Midi	82 "
3 heures du soir	85 "
6 heures du soir	81 "

RAPPORT MORTUAIRE.—Il y a eu, pour les derniers vingt quatre heures, 39 enterrements rapportés au bureau de santé, classés comme suit: 25 pour les personnes blanches, 13 pour les personnes noires et 1 pour un cas non déclaré. Dans ce cas sont compris 10 cas de choléra, dont 11 morts blancs et 5 noirs.

Du 2 août au 25 il y a eu à l'Hôpital de Charité 116 décès du choléra. Il n'y a eu qu'un cas de fièvre jaune et le résultat en a été fatal.

Il y avait hier dans cet établissement 747 malades, bien qu'il n'y ait que 650 lits; mais on en a établi de nouveaux.

Le Dr J. Foute est le chirurgien de l'hôpital en l'absence du Dr. Andrew W. Smyth, qui fait de la villégiature à son aise pendant que son traitement de $400 par mois s'amoncelle.

VOLÉ.—Le chevalet le buggy du Dr. Austin ont été volés, hier, pendant que le propriétaire faisait une visite dans une maison. On a vu deux hommes sauter dans le buggy et prendre immédiatement le large. L'un avait une redingote de ginga.

NEGRES MALADES ET PAUVRES.—Vu l'augmentation quotidienne des malades parmi la race de couleur pauvre, le Dr. Barnes, qui a son cabinet rue Carondelet, No. 207, a été employé pour visiter les nègres malades et pauvres du Premier District. Il est probable qu'on en fera autant pour les autres districts.

RECORDER AHERN.—Ashley Payne, accusé par C. W. Stauffer, ex-officier préposé à l'enregistrement des votants, d'avoir visité sa maison le 30 juillet et d'avoir tiré sur sa personne une attaque avec intention de tuer, a été obligé de fournir une caution de $500 pour répondre de sa comparution devant la Première Cour de District.

ENQUETE.—Le coroner hier a fait une enquête à propos d'un enfant de couleur retiré d'un lieu d'aisance de la maison No. 130, rue Calliope. La mère de l'enfant a été arrêtée, sur la prévention d'infanticide.

FEUILLETON.

LE MARI EMBAUMÉ.

Souvenirs d'un Page de M. de Vendôme,

PAR

PAUL FEVAL.

Deuxième partie.

LE MORE.

XXII.

LA COUR D'ENQUETE.—(Suite.)

Son fils! ce beau, ce noble, ce hardi jeune homme au rire si franc et si doux! Sa fille! oh! comme elle l'avait ardemment contemplée, cette nuit! Jamais elle ne l'avait trouvée si belle! Jamais l'âme de Pola n'avait parlé si tendrement dans ses grands yeux!

On l'eut entendue parfois, la mère désolée, balbutiant des paroles sans suite; prières et plaintes.

—Mon Dieu! disait-elle, ayez pitié de moi! Je les ai revus, tous deux, tous deux ensemble. Ils étaient là. J'ai eu leurs têtes chéries à la fois sur mon sein! Peut-on au même temps être si heureuse et tant souffrir! Mon Dieu! mon Dieu! ils sauront tout. J'ai bien voulu me confesser à eux morte. Vivante, je n'ai pas eu le courage d'humilier mon front de mère devant eux. Ma bouche n'aurait pas su prononcer ces terribles paroles: j'ai trompé! j'ai menti...... qu'ils apprennent la faute en même temps que l'expiation!

Elle s'interrompit tandis qu'un sourire naissait parmi ses larmes.

—Ils me pardonneront! murmura-t-elle. Ou plutôt ils ne comprendront même pas qu'on m'ait accusée. Où est la faute? où est le crime?

Mon bien aimé Pol vivait quand j'ai accepté en son nom la succession de Pardaillan, qui était à moi avant même d'être à lui. C'est ici la maison de mon père! Aux yeux de Dieu, j'ai bien fait, et c'est avec les yeux de Dieu que les hommes jugent ceux qui ne sont plus. Vivante, je serai condamnée: les gens du Parlement ne verraient que le fait brutal: ma signature substituée à celle de mon mari, et cette longue, longue feinte qu'a supposé pendant des années la vie d'un trépassé. Cela est criminel; cela est sacrilége...... Mais quand ils m'entendront crier ma plaidoirie du fond de ma tombe, ils m'écouteront...... et la reine aura honte d'avoir été ingrate. Elle se souviendra: la mort réveille la mémoire endormie. On a peur, la nuit, d'offenser les morts. Mes enfants, mes chers enfants seront sauvés par leur deuil!

Elle se leva, et, passant la main sur son front elle gagna la porte de l'oratoire qui donnait sur la chambre de deuil. Autour de son visage se jouait un vague rayon de joie, joie austère, joie tragique, et dont rien ne saurait dire les douces simplicités.

Elle allait à la mort, consciencieuse et résignée. Elle pouvait se tromper; elle agissait de bonne foi.

Elle était jeune, parce qu'elle avait vécu solitaire. Elle aimait passionnément: un souvenir vers lequel sa mort s'élançait, une réalité dont son cœur se détachait avec des déchirements profonds.

Elle était brave, elle était calme.

La porte ouverte laissa voir la sombre placidité de cette tombe où la plus belle des femmes avait enfoui sa jeunesse opulente et si bien faite pour l'éclat souriant du soleil de la cour.

Dans cet ordre d'idées, Eliane ne regrettait rien. Elle ne se tenait même pas compte à elle-même de ce long sacrifice qui n'expiait aucune faute aux yeux sévères de sa conscience. Elle avait poussé jusqu'au sublime le culte de la veuve et l'amour de la mère. Cela se devait.

Elle traversa la chambre et entra dans l'alcôve. Son regard mélancolique et doux se reposa d'abord sur le lit occupé, puis sur la couche vide qui était la sienne. Elle pensa:

—Nous allons être deux, ici désormais.

La visite de M. le baron de Goudrin et du conseiller de Saint-Venant m'avait laissé aucune trace. Du moins, madame Eliane ne remarqua rien qui pût lui faire soupçonner que sa retraite avait été violée. La couche du mort était intacte, et les couvertures étaient disposées comme d'habitude.

Madame Eliane ferma à double tour la porte qui était au fond de l'alcôve. Elle s'agenouilla devant le lit du défunt.

—Pendant quinze ans, dit-elle, j'ai fait ainsi chaque matin et chaque soir. Quand j'ai manqué parfois à ce rendez-vous, Pol de Guezevern, mon mari, mon premier, mon dernier amour, c'est que j'étais à la recherche de notre fils. Aujourd'hui, voici pour la dernière fois ma voix qui monte vers vous; ma bouche va se fermer, muette; priez, Pol, mon mari, afin que je vous rejoigne auprès de Dieu.

Elle se tut, continuant son oraison au-dedans d'elle-même.

Une grande clameur qui venait d'en bas la releva, tremblante sur ses pieds.

—Ah! fit-elle en plongeant sa main sous le revers de sa robe, je n'ai pas beaucoup de temps devant moi!

La pendule de la chambre du deuil marquait douze minutes avant neuf heures, madame Eliane tira de son sein un petit flacon en cristal taillé dont le bouchon était recouvert par une capsule d'or.

—Je l'ai acheté cela de maître Mathieu Barnabi, pensa-t-elle tout haut, le jour où M. de Saint Venant m'a dit qu'il voulait ma fille. En me le vendant un prix qui aurait payé un diamant, il me dit: madame la comtesse, voici qui est plus rapide que le poignard: cela foudroie!

Elle mit la transparence du cristal entre elle et la lumière faible qui filtrait à travers les draperies des croisées. Pour un instant, le silence semblait s'être rétabli à l'étage inférieur.

Madame Eliane ne pouvait deviner les motifs de ce silence commandé par la solennité du moment. Le tribunal d'enquête, constitué selon les formes, et assisté d'un luxe inusité de personnages judiciaires, venait de se montrer à la foule. Le président, délégué par le parlement de Grenoble, avait paru au seuil de la grand'salle, entouré de ses conseillers et assesseurs, et avait prononcé un discours pour inviter l'assistance à l'ordre et au recueillement.

Madame Eliane effleura de ses lèvres le voile noir qui recouvrait la figure du mort.

—Toi aussi, murmura-t-elle, tu quittas la vie pour sauver ceux que tu aimais. Chaque parole de ton pauvre message est gravé dans mon cœur. Je vais faire comme toi: je vais à toi!

Elle déboucha le flacon de cristal d'une main ferme.

Mais avant de le porter à ses lèvres, elle tressaillit et une pâleur plus mâle envahit ses joues.

— Pardonnez-moi, Dieu, mon créateur, dit-elle tout haut, je veux vous donner mon âme!

Elle déposa le flacon sur la tablette qui était à côté du lit de Guezevern, et marcha d'un pas ferme vers le prie dieu où elle s'agenouilla.

Pendant qu'elle était là, prosternée et perdue dans son recueillement profond, deux sons parvinrent à ses oreilles. C'était d'abord le bruit du rez-de-chaussée qui allait s'enflant et qui semblait se rapprocher. Ce fut ensuite un frôlement à peine perceptible qui paraissait partir de l'alcôve.

Ce dernier bruit ne dura que l'espace d'une seconde.

Madame Eliane ne se retourna point, parce qu'elle était sure d'avoir fermé à clef la porte de l'alcôve.

Des pas lourds montèrent le grand escalier, des portes furent ouvertes avec fracas, des armes sonnèrent. Il était temps. Eliane baisa passionnément les pieds du crucifix, et se leva dans toute sa radieuse beauté, le front calme, le sourire aux lèvres.

—Me voici, Pol, mon mari! murmura-t-elle comme si, fiancée, elle eût été sur le point d'entrer dans le lit conjugal.

Sa main s'étendit vers la tablette pour y prendre le flacon de cristal. Sa main rencontra le vide; elle chercha. Les draperies rabattues faisaient le jour bien sombre dans l'alcôve. Ses doigts impatients se prirent à trembler.

Au dehors, les pas avaient fait du chemin. Ils heurtaient déjà les dalles du corridor. Il n'y avait plus de cris, mais on entendait un vague et large murmure.

Eliane était sûre d'avoir mis le flacon sur la tablette. Elle se souvint de ce léger bruit, entendu pendant sa prière. Le flacon avait pu glisser. Elle s'agenouilla et chercha; une angoisse lui venait au cœur. Elle se hâtait, déjà éperdue, car le temps, désormais, se comptait pour elle non plus par heures, non plus par minutes même, mais par secondes.

Il fallait trouver ce flacon à l'instant même, —ou vivre!

Or, la vie l'épouvantait comme d'autres peuvent être terrifiés par l'idée de la mort.

Comme elle cherchait, accroupie, des yeux et des mains, tâtant le sol et rendant déjà ces plaintes qu'arrache la détresse, on frappa à la porte du fond de l'alcôve, et une voix dit tout bas, une voix qui remua jusqu'à la dernière fibre de son cœur:

Mère, c'est moi, Roger, votre fils, et c'est Pola, votre fille. Ouvrez!

Madame Eliane appuya ses deux mains contre sa poitrine haletante.—Puis elle s'étendit à quatre pieds sur le carreau, cherchant, cherchant avec avidité, avec folie.

Il se faisait un silence du coté du grand corridor. On eût dit que l'armée judiciaire formait ses rangs.

—Ma mère! appela notre pauvre Pola. Est ce que tu ne nous aimes plus! Ouvre, je t'en prie!

En même temps, une main essaya la serrure La comtesse rendit un râle.

A l'autre porte deux hampes de hallebardes retentirent frappant ensemble les dalles du corridor.

Et une voix solennelle perça les épais battants, disant:

—Ouvrez, de par le roi!

Cette voix traversa la chambre du deuil et s'entendit jusque dans le corridor intérieur, car Roger et Pola s'écrièrent à la fois:

—Mère! oh! mère! laissez-nous vous défendre ou mourir avec vous!

Eliane avait bondi sur ses pieds, renonçant à chercher le flacon introuvable. Ses yeux brûlaient parmi la pâleur mortelle de son visage. Ses cheveux, violemment hérissés, dénouèrent leurs liens et ruisselèrent sur ses épaules.

Elle s'élança, folle et navrée, cherchant une arme au hasard, et, d'avance, ses mains crispées arrachaient l'étoffe de sa robe, à la place du cœur, pour que le couteau eût un passage facile.

Elle allait, rugissant comme une lionne, et révoltée contre Dieu qui lui refusait le suprême abri du trépas. Elle disait:

—Mes enfants! mes enfants! je veux mourir! mourir avant que vous soyez témoins! La mort! la mort, avant l'heure de l'opprobre!

Mais rien ne s'offrait à sa vue qui pût faire arme et déchirer son sein. Il n'y avait, dans cette chapelle austère, ni poignard, ni couteau, ni épée.

Elle s'épuisait, rôdant et interrogeant chaque objet. Il y avait du sang dans son œil hagard. Le délire la tenait.

—Ma mère! ma mère! dirent encore une fois les enfants en secouant les battants fermés au fond de l'alcôve.

Et à l'opposé, la voix grave ayant vainement répété sa sommation, ordonna:

—De par le roi, jetez bas cette porte!

Madame Eliane se replia sur elle-même et ses yeux égarés interrogèrent les murailles pour choisir l'endroit où elle allait se briser le crâne. Partout la tenture funèbre recouvrait les lambris comme un coussin.

La porte extérieure, ébranlée par une main vigoureuse, battit.

Eliane, oh! vous ne l'eussiez pas reconnue, tant l'excès de la misère la déguisait terriblement! Eliane échevelée, débraillée comme une femme coupable que la peur aurait chassée de son lit adultère, avisa l'une des fenêtres et fit un bond de folle en rendant un cri extravagant.

Elle avait trouvé son refuge.—Au delà de la fenêtre, c'était le fossé profond, le creusé dans le roc.

Elle saisit à deux mains la ferrure de la croisée; mais ses misérables doigts défaillaient et ne pouvaient. Elle s'efforça, acharnée à sa tâche, souffrant, sifflant et pleurant des larmes sanglantes. La ferrure lourde et dure résista longtemps. Au moment où elle cédait, la porte extérieure s'ouvrit à deux battants, laissant voir l'imposant appareil du tribunal d'enquête, dont les membres se groupaient sur le seuil, autour du président à mortier du parlement de Grenoble.

Eliane se laissa choir contre la muraille, vaincue, et comme écrasée. Son œil troublé vit tout un horizon de têtes solennelles derrière lesquelles flottaient des panaches. Il n'était plus temps de se réfugier dans la mort. Dieu impitoyable n'avait pas voulu. Les pauvres beaux yeux de la comtesse se fermèrent, tandis que sa poitrine exhalait un dernier gémissement.

Il se fit un mouvement dans la majestueuse foule des conseillers, juges, sénéchaux, baillifs, gruyers, prévôts et gens du roi qui ouvrirent leurs rangs pour donner passage à M. le baron de Goudrin-Montespan, empluné, lui tout seul, autant que les quatre coins d'un dais, doré, brodé, frangé, pomponné et si beau que, pour le regarder, Cathou Chalhou mettait ses deux mains au-devant de ses yeux, comme s'il eût été le soleil. Il était escorté par le doux Renaud de Saint Venant, orné de son plus tendre sourire, et par le savant médecin Mathieu Barnabi, prêt à opérer toutes les contestations qui pouvait réclamer la science.

Les mesures n'étaient pas prises à demi. Tout se faisait richement, et après une enquête semblable la vérité devait luire comme un incendie.

Derrière M. le lieutenant de roi et sa cour, une demi-douzaine de gens d'armes venaient.

Puis un nombre de témoins choisis parmi les notables de la contrée.

La chambre du deuil était déjà remplie à moitié, que le tribunal restait encore sur le seuil.

Et tous ceux qui étaient là semblaient animés du même esprit de haine et de rancune contre cette lamentable créature qui avait été si puissante et si riche, qui avait excité tant d'étroites, tant d'implacables jalousies au temps de sa fortune, et qui était là, vautrée comme un gibier abattu dans la poussière, abandonnée du monde entier, et s'abandonnant elle-même.

M. le lieutenant de roi, parlant d'une voix éclatante, fit faire la haie militairement, et invita le tribunal à prendre place au premier rang. Le président et ses assesseurs entrèrent aussitôt d'un pas processionnel. La mise en scène était parfaite. Les juges se rangèrent en cercle au-devant de l'alcôve.

Le lieutenant de roi, Saint-Venant et Mathieu Barnabi se placèrent entre les deux lits.

—Qu'on amène cette femme! ordonna le baron. Il faut que l'enquête soit contradictoire. C'est la loi.

Deux soldats prirent madame Eliane sous les aisselles et l'amenèrent. On lui donna un siége. Elle seule fut assise au milieu de cette foule qui se tenait debout.

XXIII.

TÊTE DE BŒUF.

Au milieu d'un religieux silence, M. le lieutenant prit un papier des mains de Saint-Venant, et lut l'exposé des faits qui étaient reprochés à la soi-disant comtesse de Pardaillan. Il y en avait long. La main habile du conseiller Renaud se reconnaissait dans ce remarquable travail, près duquel le fameux acte d'accusation du prêtre de Loudun était une bagatelle. Madame Eliane, selon ce factum, avait mis le pied sur tous les degrés de l'échelle du crime. Elle était coupable de vol, de fraude, de fausses signatures, de supposition de personnes, de magie, car il en fallait toujours un peu, de sacrilége, d'adultère, d'empoisonnement, etc.

L'assistance écouta l'énumération de ces divers forfaits avec une pieuse horreur. Seulement, les dames, car il y avait des dames, trouvèrent que la liste était un peu écourtée. Elles avaient compté sur mieux que cela.

Après la lecture, il fut demandé à l'accusé si elle avouait ou si elle contestait.

Madame Eliane avait ses deux mains livides qui pendaient jusqu'à terre. Sa tête venait en avant, courbée sur sa poitrine et demi voilée par les masses de ses longs cheveux. L'aspect de toute sa personne éveillait une idée d'agonie. Elle ne répondit point.

Elle pensait pourtant. Elle espérait mourir de cette indicible angoisse qui lui torturait l'âme. Elle pensait: elle avait peur de ne pas mourir assez vite. Tout ce qui lui restait de sentiment se concentrait sur un seul fait: un bruit sourd et patient qui persistait au fond de l'alcôve. Eliane savait que ses enfants étaient là, et qu'ils essayaient d'ouvrir la porte; ses bourreaux pouvaient frapper: son vrai supplice était la pensée de ses enfants.

(A continuer.)

Seule ligne directe pour la France

Service des Paquebots Poste, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et magnifiques bâtiments partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord:

LAFAYETTE.......Lemarie.......Samedi 25 août.
NAPOLEON III.......Renaude.......Samedi 8 sept.
PEREIRE.......Duchesne.......Samedi 22 sept.
VILLE DE PARIS.......Surmont.......Samedi 6 oct.

Prix du passage en or.

Première classe, $135. Seconde classe, $80, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classes.

Les steamers de cette ligne n'admettant pas de passagers d'entrepont.

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, seront pourvus de coupons de billets de chemin de fer, moyennant $5 pour les premières classes, et $3 pour les secondes.

L'assistance médicale ne coûtera rien.

Pour plus d'information s'adresser à GEO. MACKENSIE, agent, 58 Broadway.

A la Nile-Orléans, V. PERRILLIAT, 53 Carondelet. A Paris, 12, Boulevard des Capucines, Grand Hôtel; Au Havre, chez William Iselin & Cie.

Les personnes désirant partir pour France peuvent obtenir ici leurs billets de passage, sans écrire ou télégraphier à New York, en s'adressant à M. V. Perrilliat No 53, Carondelet.

De New-York à Vera-Cruz

DIRECTEMENT.

La Compagnie Générale Transatlantique expédiera les vapeurs suivants:

Le Tampico, vers le 1er septembre.
La Floride, " 1er octobre.

Qui prendront les passagers, comme le fret, à des prix modérés.

S'adresser à GEO. MACKENZIE, agent, 58 Broadway.

15 août

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York.

LIGNE DU "STAR."

VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.

MORNING STAR	2500 tonneaux	Ne'son,	comm.
EVENING STAR	2400 "	Knapp,	"
GUIDING STAR	2000 "	Berry,	"
MISSISSIPPI	2200 "	Sumner,	"
MERRIMACK	2200 "	Vauder,	"
HAVANA	2000 "	Furber,	"
MONTEREY	1400 "	Whitman,	"
MARIPOSA	1400 "	Quick,	"
MATANZAS	1400 "		
MISSOURI	1400 "		

Le vapeur MISSISSIPPI,

Partira samedi, 1er septembre 1866, à 7 heures du soir, du wharf de la Compagnie, en face de la place Jackson. On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix de fret et de passage seront aussi raisonnables que possible.

J. M. COURTNAY, agent, 38 rue Carondelet, Nile-Orléans.
C. K. GARRISON, président, 10 rue Barclay, New-York.

15 août

POUR GALVESTON, INDIANOLA ET LAVACA.

—Steamers de la malle des Etats-Unis.—Ligne de Morgan.

Départ, MERCREDI, 29 août, à 8 heures du matin.

Le fret pour Lavaca sera livré le long du bord du steamer dans la baie de Matagorda.

Le fret pour Galveston sera reçu à moitié des prix indiqués sur les cartes.

Pour Galveston, Indianola et Lavaca, le steamer en fer à basse pression et à roues, HARLAN, commandant John Lewis, partira à la date ci-dessus, du pied de la rue St. Joseph.

Pour fret ou passage, s'adresser à I. C. HARRIS, coin Camp et Commune.

Les connaissements seront signés au bureau de l'agent.

Ces steamers, apportant les malles des Etats-Unis partent fort exactement à la date indiquée dans les journaux. 25 août

Pour Brazos Santiago—Directement.

Steamers de la malle des Etats-Unis—Ligne Morgan.

Partira DIMANCHE, 2 septembre, à 8 heures a. m. POUR BRAZOS SANTIAGO

Le steamer à basse pression et à roues latérales, AUSTIN, Capitaine Smith.

Partira comme il est dit ci-dessus, avec la malle des Etats-Unis, de la tête de la rue St Joseph.

Pour le fret ou le passage, s'adresser à I. C. HARRIS, agent, au coin des rues Camp et Commune

Les connaissements seront signés au bureau de l'agent.

L'huile de charbon n'est reçue à bord que dans des boîtes métalliques.

Un bateau de cette ligne partira toutes les semaines pour le port ci-dessus.

Le steamer SAINTE-MARY partira pour Brazos Santiago, dimanche 9 septembre. 26 août

Bateaux de la malle des Etats-Unis—Ligne Morgan.

Pour la BAIE ST-LOUIS, PASS CHRISTIAN, MISSISSIPPI CITY ET BILOXI.

Le nouveau bateau en fer et à basse pression, MARY, A. L. Myers, commandant, partira régulièrement pour les endroits susdits, comme il est dit ci-dessous.

Le mardi, à l'arrivée des trains de Pontchartrain de 9 h. A. M.,
Le jeudi, " " 9 "
Le samedi, " " 12 h. [midi]

Pour revenir, il repartira de Pascagoula le mercredi et le dimanche matin; de Mississippi City et Biloxi, le vendredi et le samedi matin, touchant à tous les endroits à l'exception d'Ocean Spring.

Le mardi et le samedi il ira jusqu'à Pascagoula.

I. C. HARRIS, agent, Au coin des rues Camp et Commune

Ces voyages seront faits régulièrement, à moins que le mauvais temps ou la marée basse n'y mette obstacle. 10 août

POUR LES STATIONS DE BAINS

DE LA BAIE ST-LOUIS, PASS CHRISTIAN, MISSISSIPPI CITY, BILOXI ET OCEAN SPRINGS.

Le beau et très rapide marcheur, steamer CAMELIA, capitaine W. L. Cossens, continuera ses voyages, partant de la Nouvelle-Orléans, comme suit:

Le LUNDI, à sept heures et demie du matin, à l'arrivée du train du char Pontchartrain.
Le MARDI, à 9 h., do do do
Le JEUDI, à 9 h., do do do
Le SAMEDI, à 2 h., do do do

Pour revenir, il partira:

Le DIMANCHE soir, Le MERCREDI soir,
Le LUNDI soir, Le VENDREDI matin.

Le LUNDI, le bateau ira directement à Biloxi et Ocean Springs; il en repartira le même soir, touchant alors à toutes les autres stations.

Les voyages se feront toujours comme il est spécifié plus haut, à moins que le mauvais temps ou la basse marée n'y mettent obstacle.

Le *samedi*, on ne recevra positivement plus de fret après l'arrivée du train de midi.

Pour plus de détails, s'adresser à COHEN M. SORIA, 10 rue Carondelet.

Pour la BAIE ST-LOUIS, PASS CHRISTIAN, MISSISSIPPI CITY, BILOXI et OCEAN SPRINGS ET PASCAGOULA.

Départ, tous les MARDIS et JEUDIS, à l'arrivée du convoi de neuf heures du matin du chemin de fer Pontchartrain.

Tous les SAMEDIS à l'arrivée du convoi de 4 heures le magnifique steamer basse pression, CREOLE, Commandant Charles Walker, Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Le MARDI et le SAMEDI, le Creole ira jusqu'à Pascagoula.

Pour fret ou passage, s'adresser à LEACH & PERKINS, Au coin des rues Carondelet et Gravier.

25 août—1 m

BATEAU DU LAC.

Bateau à basse pression de la malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville et Madisonville tous les jours

Le beau et rapide bateau favori à basse pression et à roues latérales LAURA, partira comme suit:

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis, à l'arrivée des chars Pontchartrain de midi.

Le SAMEDI le LAURA partira à l'arrivée du train de 3 heures P. M., et le DIMANCHE à l'arrivée du train de six heures et demie du matin.

Le fret pour Covington doit être envoyé au dépôt du chemin de fer, à dix heures et demie du matin, au plus tard; celui destiné à Mandeville et à Madisonville, également à 10½ heures du matin, au plus tard.

LOUIS FRIO RIO.

24 août—1m No 23, rue de Chartres

Paquebot régulier pour la Nouvelle-Ibérie et St-Martinville, en connection avec le Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Le beau steamer favori et rapide marcheur Têche, E. S. Trinidad, capitaine, Emile Laudry et Robert Smythe, commis, ayant été entièrement remis à neuf, reprendra ses voyages pour les Attakapas lundi, 13 août 1866.

Il partira de Brashear City le lundi, le mercredi et le vendredi, à l'arrivée des trains de la Nouvelle-Orléans.

Pour revenir, il partira de la Nouvelle-Ibérie le dimanche, le mardi et le jeudi, à 3 heures de l'après-midi.

Le Vendredi le TECHE ira jusqu'à St-Martinville.

Pour plus ample information s'adresser à A. B. CHARPANTIER, No 62 rue de la Douane, ou à J. E. CARLIN, No 33 rue Vieille-Levée.

11 août—3m

Pour le Bayou Lafourche.

Le beau bateau à vapeur SONORA, U. D. Terrebonne, capitaine, M. Charlet, commis, fera les voyages régulièrement comme suit, de la Nile-Orléans:

Tous les JEUDIS, à 5 heures de l'après-midi.
" " LUNDIS, à 5 " "

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à F. CHEROT, No 7 rue St Pierre.

15 août—1m

Pour les Forts, Quartier des Buras, la Pointe à la Hache, et toutes les stations et plantations sur la route.—Le beau et rapide steamer A. G. Brown, capitaine Alex. Durant, fera le service ci-dessous pendant toute la saison, partant de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches et mercredis à 10 heures a. m., et revenant les lundis et jeudis, avant la nuit.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN E. HYDE & CO, No. 113, rue de la Commune.

1er août—1m

Départ, tous les MARDIS, à 5 heures P. M.—Le bateau à vapeur GREY EAGLE, capitaine J. M. White.—Pour Eggs Point, Lake Washington, Grand Lake, Carolina Landing, Ashton, Pilcher's Point, Skipwith's Landing, Lake Providence, Goodrich's Landing, Omega, Milliken's Bend, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, Bayou Sara, Bâton Rouge et tous les débarcadères intermédiaires.

Le GREY EAGLE prendra la place du GEN. QUITMAN, à partir du 26 juin et fera le service de Vicksburg et des Bends. Il partira le MARDI de chaque semaine.

POUR GALVESTON ET INDIANOLA, par la voie du Grand Chemin de Fer de la Nile-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest, et la baie de Berwick.

Les personnes qui voyagent sont informées que la ligne Morgan de steamship de première classe, en fer, à basse pression et à roues de côté, offrant tous les accommodements de luxe, partiront en rapport direct avec les heures des trains du Grand Chemin de Fer de la Nile-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest. Ils partiront de Brashear le lundi et le vendredi, immédiatement après l'arrivée des trains de 8 heures, venant d'Alger.

Le bateau-ferry du chemin de fer part du pied de la rue Ste-Anne, à 7 heures et demie du matin.

On donnera des checks ou numéros pour les bagages d'un bout à l'autre de la route.

Pour le passage ou le fret, s'adresser au bureau de Grand Chemin de Fer de la Nile-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest, No 63, rue du Canal, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, tous les jours, et le dimanche de 9 heures à midi. G. W. R. BAILEY, Surintendant général.

Mélasse de Cuba. Mélasse de Cuba

500 Boucauts MELASSE Muscovado de choix.
200 tierçons do do do
300 barils do do do

Convenable pour les distillateurs.

A vendre par A. H. D'MEZA, Bureau, rue St-Louis, No 19.

19 août—1m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme E. La Villebeuvre, SUCCESSEUR DE Mme DERON, No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

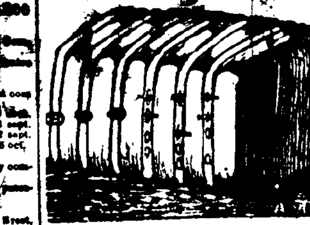

LES CÉLÈBRES CERCLES EN FER DE FASSMAN POUR BALLES DE COTON.

MES CERCLES A BOUTONS, connus sous le nom de Button Tie, sont les premiers qui aient été offerts au public par des milliers de planteurs qui les ont employés avec succès. J'ai perfectionné la forme du bouton et j'ai pris une patente pour un cercle à boucle, qui, sous le rapport de la simplicité, de la facilité, de la rapidité avec laquelle il s'adapte solidement aux balles de toutes les grosseurs, est supérieur à tout ce qui a été présenté jusqu'ici au public.

On reconnait partout, aujourd'hui, les avantages du fer sur la corde pour balles de coton; les cercles en fer resserrent beaucoup plus la balle, ils s'adaptent bien plus solidement et facilement, à la campagne et dans les ports de mer, diminuent immensément les dangers de l'incendie, ils sont plus forts le temps et leur prix est moins le même effet que sur la corde. La guerre a fait ressortir, d'une manière remarquable, ces avantages. Des milliers de balles de coton ont été perdues parce que les cordes se sont pourries et cassées, et ces balles auraient pu être conservées si l'on avait eu des cercles en fer. ...

Les cercles sont d'une longueur de 10 pieds, 10 pieds et demi et onze pieds. On emploie le plus souvent ceux de 10 pieds, mais les grosses balles en exigent quelque fois de 10 pieds et demi et onze pieds. Les boucles sont attachées aux cordes; les boucles se mettent dans de petites balles. Le poids est d'environ dix livres par balle.

J'ai pris des mesures pour l'importation d'une grande quantité de fer anglais de la meilleure qualité, et j'ai conclu des arrangements avec MM. Chambers & Latting pour la vente et la livraison de mes fers.

Havre Refuge, Nile Orléans, 7 juillet 1866

A M. H. Fassman.

Monsieur—En janvier dernier, je reçus de votre presse 1000 balles de coton, environ 1860 desquelles avaient vos cercles en fer. Je puis certifier que ces 1000 balles étaient en meilleur état que le coton qui sort généralement des presses; qu'il fut plus facile de l'arrimer et que le navire put transporter plus de coton qu'à aucun autre voyage.

Le coton, lorsqu'on le retira du Havre à Liverpool était en meilleur état que celui pour lequel on avait employé de la corde. Les cercles en fer sont bien préférables à la corde pour le dernier plan d'arrimage, attendu que l'humidité qui s'élève du lest n'a aucun effet sur eux, et tout homme pratique sait que l'humidité pourrit la corde. Je puis, en toute confiance, recommander vos cercles en fer, car j'avais pris comme essai le lot dont j'ai parlé et l'ai bien examiné pendant le chargement et pendant le déchargement.

Je suis, respectueusement, etc.

JOHN HOWARD, capitaine.

CHAMBERS & LATTING.

Agents pour la vente des cercles en fer de Fassman ET Marchands de toile, de corde, et de ficelle d'emballage, Rue Carondelet, No 61, Nile-Orléans.

17 juin—6m

RESTAURANT FRANÇAIS,

72.....RUE DE CHARTRES.....72

Tenu par Philippe Forget,

Ancien propriétaire du Restaurant des Amis

CHAMBRES GARNIES.—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptême, &c., M. FORGET conservera ses anciens prix.

RESTAURANT St LOUIS,

Tenu par Henri Barthe.

Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants, salon pour noces et repas de familles, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.

M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement en y prenant la maison voisine, annonce à messieurs les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement aux et leurs familles. 14 novembre

Denture complète, pour $10, dents garanties, opération sans douleur.

No 3......Le Dr SPYER, dentiste......No 3

—Coin Camp et Canal.—

Les dents que pose le Dr. SPYER sont à meilleur marché, plus durables et genent moins que les autres. Les opérations n'étant point nécessaires la personne la plus nerveuse n'a rien à craindre. Le Dr. Spyer donne des consultations en français, en espagnol et en anglais. Bureaux, coin des rues Camp et Canal, No 3.—Entrée rue du Camp

JACOB OTT, Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les cuves.

Les ordres laissés au No 23, Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude.

Louis & Edouard Janin

AVOCATS A WASHINGTON, D. C

EXERCENT à la Cour Suprême des Etats-Unis, à la Cour des Réclamations, aux Cours de District, et vont les différents ministères et devant les comités du Congrès.

Presse à coton de Newell,

Supérieure à toutes les autres,

IL Y EN A PLUS DE 200 EN USAGE.

Elle est forte, durable et bon marché.

LES vis et les pièces en fonte pour la presse à coton inventée par le Dr Newell, de Grand Gulfe, sont manufacturées par Bodman & Cie exclusivement. Pour le moment, ils ont maintenant prêt à en fournir telle quantité qu'on voudra. ...

Vis de 6 pouces $2 25
" 7 " 2 50
" 8 " 3 00
" 11 " 4 00

WM. L. CUSHING, Agent, No 16 rue St Charles, coin Union, Au Dépôt de Dégrenage de Coton, Nile Orléans.

11 août

Dr. J. A. Cantrelle

REPREND activement l'exercice de sa profession.

Résidence: rue Congrès, No 26, entre Chartres (autrefois Moreau) et Royale (autrefois Casacalvo).

27 juillet—1m

Geo. H. Clarke. Wm Doughty

ORLEANS HOUSE,

A l'angle des rues Commune et Saint-Charles.

CLARKE & DOUGHTY, propriétaires.

27 juillet—3m

BUREAUX DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "ATLANTIC", de la Nile-Orléans,

Rue Gravier, No. 132, entre les rues Camp et St-Charles.

Nile-Orléans, 3 juillet 1866.

CETTE Compagnie est prête à assurer contre les risques d'incendie, de mer, de rivières et de transport par terre, aux conditions les plus favorables.

EDWARD RIGNEY, Président;
WM. P. KELLOGG, Vice-Président
H. P. JANVIER, Secrétaire

Compagnie d'Assurance de L'UNION DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Neuvième état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié ainsi que l'exigent la loi et sa charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1866—
Primes sur les risques d'incendie $122,307 94
" " des rivières 81,721 16
" " des mers .... 58,608 ...

Montant des primes non expirées le 30 avril 1865 .... 32,278 30

Pertes payées dans la même période, savoir:
Pertes par les incendies $23,615 79
" sur les rivières 24,209 46
" sur les mers 35,411 63

Total des pertes 83,236 98
Ré-assurances 7,616 30
Dépenses, intérêt sur le scrip et le profit, compte de pertes moins l'escompte et compte d'intérêt 74,301 35
Taxes et Revenu interne 7,064 72
Balance pour cent remboursé 32,924 87

Bénéfice net $41,629 39

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Billets de capital 128,129 30
Prêts garantis par hypothèque 6,746 66
Prêts garantis 27,850 12
Effets à payer primes 22,340 37
Actions, bons et autres garanties .... 125,676 ...
En caisse .... 61,724 ...
Comptes individuels pour primes 29,976 87
Propriétés foncières 16,897 72

Le susdit tableau est une copie exacte, tirée des livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
M. CRAWFORD secrétaire.

Etat de la Louisiane. Paroisse d'Orléans—Ville de la Nile Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 9 mai 1866. S. MAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré, en faveur des actionnaires, un dividende de seize piastres et 65 cents par action. Ledit dividende sera porté au crédit du stock non payé.

Ils ont en outre résolu de payer SIX pour cent d'intérêt, sur les certificats non payés de scrip, aux porteurs desdits certificats, à partir de Lundi, 16 du courant.

La Compagnie continue d'assurer contre les périls des mers, des rivières, et contre les pertes ou les avaries occasionnées par l'incendie, aux taux courants de prime, et remboursera vingt pour cent aux personnes qui se font assurer.

DIRECTEURS:

J. H. Eimer,	L. F. Généres,
A. Chiapella,	R. W. Ogden,
F. Durrive,	W. B. Schmidt,
C. Kohn,	J. J. Fernandez,
J. A. Seignouret,	A. Coutis,
Jno I. Adams,	A. Brousseau,
Vr Burthe,	G. Blanchin,
	S. Saloy.

Maladies secrètes.

Médicaments spéciaux pour la guérison des maladies secrètes.

EAU ET SIROP DÉPURATIF.

Les personnes ayant un vice, une âcreté dans le sang, une maladie de peau, des boutons, dartres, glandes, ulcères, taches, démangeaisons, provenant soit d'hérédité, soit des suites de maladies secrètes, obtiendront une guérison rapide en faisant usage de ces deux médicaments.

Injection et Liqueur végétale, guérissant en quelques jours la gonorrhée et écoulements de toutes natures, quelqu'anciens qu'ils soient, sans crainte aucune des rétrécissements du canal.

Elixir anti-diarrhéique.

Le plus efficace contre la diarrhée et la dysenterie.

Sirop pectoral contre les rhumes, toux, catarrhes, coqueluche, enrouements. Avec un seul flacon de ce sirop, la toux la plus opiniâtre est arrêtée.

A vendre par E. BATTIER, pharmacien, enseignes Dauphine et St-Pierre

CONSERVEZ VOS DENTS J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE, 196......RUE DU CANAL......196 entre Bourgogne et Remparts, en il demeure à exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais 19 août—1m

TRANSFERT DE CABINET.

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE,

A transporté son cabinet et son domicile au No 14 rue Dauphine, deux maisons après la rue du Canal, près de Lopez. 24 juin—3m

EXTRAIT FLUIDE BUCHU

POUR la faiblesse provenant des abus; dépérissement de la nature, accompagné de symptômes alarmants parmi lesquels il faut citer l'indisposition à l'exercice, la perte de la mémoire, l'insomnie, l'horreur de la maladie ou des pressentiments de malheurs, une lassitude générale, l'accablement, l'incapacité de profiter des jouissances de la société.

La constitution, une fois qu'elle est atteinte de faiblesse organique, exige le secours de la médecine pour se fortifier; ce fortifiant c'est L'EXTRAIT BUCHU DE HEMBOLD dont le succès est immanquable. Si l'on ne se soumet pas à un traitement, il s'en suit la consomption ou la folie.

L'Extrait fluide Buchu de Helmbold

N'est égalé par aucune autre préparation pour les maladies des POUMONS—la chlorose ou la rétention, la suppression des évacuations habituelles, l'ulcération de l'utérus—enfin toutes les affections auxquelles sont sujettes les femmes, soit qu'elles aient commis des excès ou des imprudences, qu'elles soient âgées ou sur le déclin.

L'Extrait fluide Buchu de Helmbold —ET— L'EAU DE ROSE PERFECTIONNÉE

Chasse du système, complètement et à peu de frais, sans presque aucun changement de la diète, sans inconvénient, toutes les maladies qui résultent d'une existence déréglée. Ces spécifiques remplacent, dans les cas de ce genre, les remèdes désagréables et dangereux connus sous les noms de copahu et mercure.

Servez-vous de l'Extrait fluide de Helmbold

Pour toutes les affections de ces organes—qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes, quelle qu'en soit la cause, quelle que soit leur ancienneté. Le fluide est d'un goût et d'une odeur agréable, l'action en est rapide et c'est un meilleur fortifiant que toutes les préparations d'écorce ou de fer.

Les personnes aux constitutions délicates ou délabrées y ont de suite recours.

Le lecteur doit savoir, que quelque léger que soit l'un des maux dont il vient d'être fait mention, sa santé, son intelligence et son bonheur en ressentent l'effet.

Pour toutes ces maladies, il faut un diurétique.

L'Extrait Buchu de Helmbold est le grand diurétique.

Extrait fluide de Salsepareille, concentré, pour purifier le sang, chasser toutes les maladies chroniques qui proviennent de l'impureté du sang—le seul remède efficace pour les scrofules, les douleurs et enflures des os, la teigne, l'ulcération de la gorge et des poumons, les pustules, les boutons sur la figure, les dartres, les érysipèles et toutes les éruptions de la peau.

Embellissement du Teint.

Beaucoup des affections les plus graves qui désolent l'humanité proviennent des impuretés qui s'accumulent dans le sang. De tous les remèdes inventés dans un but de purification, il n'en est pas qui égale

L'Extrait de Salsepareille De HELMBOLD,

qui nettoie et renouvelle le sang, rend de la vigueur au système et chasse les humeurs qui donnent naissance à des maladies. Il y a longtemps qu'on cherche un remède de ce genre, et aujourd'hui pour la première fois le public en a un sur lequel il peut compter. L'espace nous manque pour produire les certificats qui en attestent les effets, mais l'essai d'un seul flacon prouvera aux malades qu'il possède des vertus supérieures à tout ce qu'ils ont déjà pris.

Deux cuillerées à bouche de l'Extrait de Salsepareille ajoutées à une pinte d'eau sont égales au LISBON DIET DRINK, et une bouteille est égale à un gallon de sirop de salsepareille ou à la décoction.

Ces EXTRAITS sont employés dans l'armée des Etats-Unis dans les hôpitaux d'Etats et les maisons de santé publiques, aussi bien que dans la pratique particulière, et sont considérés comme de précieux remèdes.

Voir les propriétés médicales de Buchu dans les Dispensaires des Etats-Unis.

Voir les importants travaux du Professeur Dewees sur l'exercice de la médecine.

Voir les observations faites par le célèbre Dr Physic, de Philadelphie

Voir les observations faites par le Dr Ephraim McDowell, célèbre médecin et membre du Collége royal de chirurgiens d'Irlande, et publiées dans le journal du royaume de la reine.

Voir la Revue médico-chirurgicale publiée par Benjamin Travers, membre du Collége royal de chirurgiens.

Voir la plupart des meilleurs ouvrages de médecine.

EXTRAIT DE SALSEPAREILLE DE BUCHU à vendre par tous les pharmaciens.

—Dépôt principal—

Entrepôt de Drogues et de Produits chimiques de HELMBOLD, 594 Broadway, New York

MONROE & REDDINGTON

JOHN T. MONROE. THOS. REDDINGTON

FACTEURS DE COTON ET NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES

Rue Carondelet, No 63, coin Perdido.

MM. Monroe & Reddington sont agents pour la vente des célèbres moulins à scie de Winter & Co., agents de la Fonderie Tredegar [Tredegar Iron Work] de Richmond, Virginie. Ils peuvent fournir, en tout temps, du Fer de chemins de fer, des Chevilles et des Clous, des Chevilles pressées, des Plaques et des Poëles, en qualités quelconques, des meilleures qualités et à meilleur marché qu'aucune autre maison de cette ville

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des bouilloires des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à défricher, des moulins à scie, des presses à coton, de la presse de Newell, des barres de fer, des grilles et toutes sortes de travaux d'habitations, de machines à vapeur, et toute espèce de machines pour le Sud.

14 juin—3m LEEDS & CO

MALADIES SECRETES

M. GAUDOZ, Pharmacien de l'école de Paris, informe le public qu'étant de retour de France on peut le consulter, tous les jours, à sa Pharmacie coin Conti et Bourgogne, où il s'occupe comme par le passé de traitement des Maladies Chroniques, Secrètes et de peau. Les cas les plus graves de Syphilis, d'Ulcères aux Plaies, Eczéma, Dartres, Pustules, Démangeaisons, Boutons, Taches, la Gonorrhée Chronique, les Excoriations, la Chlorose, les Fleurs Blanches, et toutes les Maladies de l'Appareil Génito-Urinaire, [chez les deux sexes] de 9 heures du matin, à 8 heures du soir.

Opiat et Injection du Dr Ricord.

Ces deux préparations sont les seules employées par le Dr Ricord pour la guérison rapide de la gonorrhée et écoulements. E. GAUDOZ.

PETER TOTANS, Marchand d'ivoire, 89, Fulton Street—NEW-YORK.

Il a constamment en magasin un fort stock de BILLES DE BILLARD, de toutes grosseurs, des DRAPS, des QUEUES de GARNITURES, en un mot tout ce qui se rattache au commerce de billards; ANNEAUX de martingales, (CHECKS, KENO) CANNES, POMMES de cannes, et IVOIRE en général.

Tous les ordres sont promptement remplis au No 89, Fulton street, New-York, ou à sa fabrique au coin de Sydam street et de Myrtle Avenue, à Brooklyn New-York

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent de la Nile-Orléans.

Nile Orléans, 28 mai 1866

LES Directeurs, conformément à la charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1866:

Primes d'incendie $302,131 71
Primes de marine 138,395 15
Primes de rivières .... 386,349 ...

Montant des primes expirées 956,461 44
Pertes payées et estimées—
Pertes d'incendie .... $24,492 ...
Pertes de navires .... 73,646 ...
Pertes de rivières 249,343 36
Escompte payé au lieu de scrip 78,762 57
Taxes payées 35,132 34
Réassurances payées 61,207 21
Profits et pertes, dépenses générales, timbres, escompte en moins, &c .... 149,166 ...

Bénéfice net .... $257,771 ...
Montant des primes participant au dividende scrip .... 604,711 ...

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Billets garantis par hypothèque .... $ 60,343 ...
Billets garantis par actions .... 35,964 ...
Effets .... 51,163 ...
Propriétés foncières .... 65,000 ...
Placé en bons consolidés et en bons de la ville .... 79,000 ...
Placé en actions de banques .... 20,000 ...
Scrip étranger et du pays, compte de scrip .... 33,250 ...
Compagnie du Dry Dock Vallette .... 1,315 ...
Du pour primes et en voie de perception .... 176,566 ...
En caisse .... 237,890 ...

Le tableau qui précède est exact et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent comptant, sur tous ses certificats non payés de scrip aux porteurs légaux des dits certificats, à partir du deuxième lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont également déclaré un dividende scrip de SOIXANTE pour cent sur les primes expirées et ayant droit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1866, et il sera émis des certificats, pour le dit dividende à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
SAMUEL H KENNEDY, Vice-Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Thos A. Adams,	Sam'l H. Kennedy,
C. D Buddecke,	James J. Hanne,
Sam'l B Newman,	A. Dubbill,
P. H. Foley,	Wm. Edwards,
J. Norman Jackson,	A. Ghel,
A. Thomson,	A. B. Reading.

AGENCE D'IMMIGRATION

84, RUE DE L'UNION,

Nile-Orléans, Louisiane

M. F. REIMONENQ annonce aux planteurs de la Louisiane et des Etats voisins, qu'il est chargé de l'agence de maisons de commerce de France et des Grandes Indes, et qu'il est autorisé à signer des à présent des contrats pour l'immigration de travailleurs, soit de l'Inde ou de Chine.

VIN DE CHAMPAGNE

De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.

Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention aux termes les plus favorables.

AUGUSTE COUTURIE, No 57, rue Vieille-Levée.

O. B. GRAHAM & CO, 139.......RUE GRAVIER.......139

Entre les rues Camp et St Charles

Importateurs de marchandises sèches, étrangères et du pays—agents du "York Street Flax Spinning Company", de Belfast.

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qu'ils arrivera par les premiers bâtiments d'Europe, et comprend—Toile d'Irlande, toile imprimée, toile à taies d'oreiller, toile à drape, toile à chemises, chemises de toile et devants de chemises en toile, toile écrue et Bley, ginga et fils, toiles de Planters, toile blanche et toile écrue à moustiquaires, mouchoirs de fils, linons linge, linons blancs, linons imprimés, de piqué et piqués, drap damas, nappes et serviettes, ...

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—AOUT 1866.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:—en cas de décès ou d'absence leurs amis ou correspondants sont priés d'en donner avis au consulat.

A	
Altmayer, John	Gunther, Philippe
André, Alphonse	Guenod, Emilie
Agout	H
B	Hinet, Pamela (Mlle)
Bara, Jean-Baptiste	K
Bourgeois, Jean-Pierre	Langlois, Alexandre
Beaute, Jean-Marie	Lemure, Auguste
Berbey, Juste	Lomalle, Auguste-Joseph
Bonamy, Henri (de la paroisse d'Iberville, Lou.)	M
D	Malleville (Mme) née Lapomme-Célestine Nivert
Durand	Morel, Jean M
De Laveau, Charles	Montgomery, Adolphe
De Villevoye, E.	N
Delaville, Napoléon-Adonis	Nibourel (les époux)
Duclos, Auguste	P
G	Péréz, Augustin
Gasson ou Gossan	W
Gilbert, Joseph-Marcelin	Weiss, Gaspard

VENTES JUDICIAIRES.

WILLIAM GERAKY vs ELIZABETH ANN SMITH et PETER P. SMITH son époux.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 16,146—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI ... à la vente publique et adjudication les—

L'installation et effets, ... situés ... de la ... Bienville et Derbigny dans le Deuxième District de cette ville.

Saisis dans l'affaire ci dessus.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

27 août—31,—4 8 12

L. B. WAKEMAN vs la goëlette ACUSTICO, le capitaine et les propriétaires.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,466—En vertu d'un ordre de vente rendu le 26 de juillet 1866, et à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI premier de septembre 1866, à 10 heures A. M., à mon entrepôt No 22, rue Jefferson dans le Premier District de cette ville à la vente publique et adjudication des—

Les voiles de la goëlette ACUSTICO

Saisies provisoirement dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans

21 août—24 27 30—sept 1er

W. C. Budd vs Joseph Stinson.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 21,240—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai le MARDI 4 ... de septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Deux terrains situés au faubourg Ste Marie, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Girod, du Camp et St Marie et la rue Sud, Place Lafayette, désignés par les Nos ... Deux suivant plan dressé par Allou ..., et ... à un acte au rapport de L. T. Caire, et devant notaire public en cette ville, date du ... 1856.

Les dits terrains mesurent, chacun plus ou moins vingt cinq pieds de face à la rue Sud Place Lafayette sur quatre vingt sept pieds plus ou moins de profondeur; à la rue du Camp dont ils font le coin.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant, connus sous le nom de "Florance House".

... Le terrain situé au faubourg Ste-Marie, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Girod, du Camp, St. Marie et Sud, Place Lafayette, désigné par le No ... d'après un plan dressé par Alfred Fortier ... et déposé au rapport de Louis T. Caire, ...

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Ensemble aussi avec le droit d'usage du corridor ... Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—... comptant, au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS. Shérif de la Paroisse d'Orléans.

1 août—27—sept 4 11 15

John Daray, Samuel M Todd, subrogé, vs le capitaine et les propriétaires du bateau à vapeur "Fanny Pearson".

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans ... Le bateau à vapeur FANNY PEARSON ... Nouveau Bassin, au coin de la rue Calar.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de feu PATRICK GARRICK, décédé.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans ... UN TERRAIN ...

Conditions—Comptant ... HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans

Succession de Thomas Hughes fils tué en faveur de Henry Walters, Jr. et de J. Q. Brackett contre les enfants mineurs de Thomas Hughes.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans ... je procéderai le MARDI ... à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, ... Deuxième District de cette ville ...

Conditions—Comptant ... HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans

W. C. CLAIBORNE vs P. E. WILTZ

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans ... LUNDI ... de septembre ...

1o—UN TERRAIN ...

2o—UN TERRAIN situé au faubourg Marigny dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 4-5 dans l'îlet ... rues ... et devant notaire public ...

Le dit terrain forme l'angle des rues Claiborne et St Bernard et mesure soixante trois pieds de face ... trois lignes parallèles, ... d'un acte en date du ... 1866, ... la dite propriété, par Henry Wiltz, au défendeur.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS. Shérif de la paroisse d'Orléans.

9 août—16 27 sept 3 10

BERTRAND SALOY vs CHARLES SEUZENEAU

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No ... En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le MARDI onze de septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

1o. Un terrain situé au faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville ... désigné par le No 7 ... dans l'îlet borné par les rues ...

2o—Un terrain situé dans l'îlet sud ...

Ensemble avec l'usage et le privilége de deux allées communes.

Ensemble aussi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

11 août—20, 29 sept 4, 11

Charles J. Leeds vs Louisiana Manufacturing Company.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,501—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, ... de septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un îlet de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, borné par les rues Pleasant, de la Levée, Harmonie et Water, ayant quatre vingt un pieds six pouces de face à la rue Pleasant, deux cent quarante six pieds et ... pouces sur la ligne de la rue de la Levée, deux cent quarante six pieds ... à la rue Harmonie, et deux cent quarante six pieds ... à la rue Water.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations y trouvant, machines, installations, etc. droits, priviléges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant; droit à la batture et dépendances, sans aucune exception, ni réserve aucune.

Cette propriété a été acquise par la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de W. R. M. Beck & Co, suivant acte au rapport de W. G. Poole et devant notaire public en cette ville, en date des 15 juin 1854 et 22 de septembre 1855.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS.

4 août—13,21,29—sept 4 Shérif de la paroisse d'Orléans

Joseph Bozanac vs. Théophile Bertrand et John Hewlett, Jr.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 12,310—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le MARDI, onze de septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville à l'angle nord des rues Dumaine et Tremé, faisant partie du terrain désigné par le numéro Un, de l'îlet numéro Cinquante, borné par les rues Dumaine, Tremé, St-Philippe et des Marais, suivant plan dressé par le voyer de cette ville, le 9 août 1822, et annexé à un acte en date du 10 de novembre de la même année, au rapport de Félix de Armas, et devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure [mesure américaine] trente pieds deux pouces et deux lignes de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de soixante-sept pieds et cinq lignes et face à la rue Tremé.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de résidence basse, avec attique, briquetée, couverte en ardoises, ayant quatre chambres au rez-de-chaussée dont deux avec foyers, galerie fermée et cabinet, deux chambres dans l'attique. Une cuisine à deux étages, briquetée entre poteaux et couverte en ardoises, ayant quatre chambres, citerne, latrines, water-works, &c. Le terrain est divisé en deux locations.

Cette propriété appartient aux défendeurs au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite de Isidore-Eugène Pinsard, suivant acte au rapport d'Abel Dreyfous, notaire public en cette ville, en date du 1er mai 1858.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

11 août—20,29—sept 4,11

VENTES A L'ENCAN.

PAR JULIAN NEVILLE.

Patrick Kain, pour un partage, contre Denis Duggan, tuteur.

Belle Propriété dans la rue Jackson, dans le Quatrième District.

PAR JULIAN NEVILLE, Encanteur. Bureau: Rue Carondelet, No 54.

[illegible]

Succession de HENRY G. DOYLE.

Par W. H. BUNNELL, encanteur

[illegible]

PAR MC CERREN & CO.

Succession de James Davern.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR MC CERREN & CO

[illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

[illegible]

A. J. VILLERE, Député Greffier

[illegible]

MALADIES.

M. E. GAUDOZ ... maladies secrètes ...

EN VENTE

No. 196 rue du Camp, au premier

LE "STOVE" AU PÉTROLE DE GRAY.

L'INVENTION la plus utile de l'époque. ...

A No 196 RUE DU CAMP, au premier.

AVIS.

A LOUER ... [illegible]

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN

ARRANGEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.

Pour aller au Lac et en revenir le même jour 25 cents.

Pour aller à la station de Gentilly 15 cents et autant pour revenir.

A dater de DIMANCHE, 1er AVRIL 1866, les convois partiront comme suit:

—Départ des trains—

DE LA VILLE. DU LAC.

[illegible]

—Arrangement du dimanche.

CHARS A VAPEUR partant de la ville tous les DIMANCHES matin, à quatre heures, au lieu du char à cheval.

Un convoi extra partira de la ville tous les DIMANCHES, à 1 heure de l'après midi.

A partir du 6 mai, les convois partiront de l'une ou de l'autre extrémité du chemin de fer, les DIMANCHES toutes les demi-heures, de 2 heures de l'après-midi, à 8 heures du soir.

Les passagers qui désirent s'arrêter à la station de Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant départ du convoi.

Prix 15 cents pour aller et 15 cents revenir

G. PANDELLY, Surintendant

GRAND CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, DES OPELOUSAS ET DE L'OUEST.

Les convois de passagers partent du DÉPOT à Alger tous les matins, à 8 heures et arrivent à Brashear City à midi.

Ils partent de Brashear City, à 1 heure de l'après-midi et arrivent à Alger à 5 heures du soir.

Un Ferry quittera le wharf, de la ville au pied de la rue Ste-Anne, tous les matins à 7 heures et demie, et se reliera au convoi des passagers.

Les billets d'excursion, se donnent ou ils sont émis, se vendent à un prix réduit.

Des bateaux à vapeur de première classe vont jusqu'à la Nile Ibérie et tous les ports intermédiaires du Texas et se relient journellement aux convois de Brashear City.

Le fret est reçu au Débarcadère de la Compagnie, en ville, tous les jours, les Dimanches exceptés pour toutes les stations du chemin de fer et pour tous les ports du Teche jusqu'à la Nile Ibérie.

G. W. BAYLEY, Ingénieur en chef et Surintendant général

Ouverture de la Grande Route du Centre Du Nord à l'Est.

Ligne ferrée de Memphis et Louisville comprenant les chemins de fer de Memphis et Ohio, Memphis, Clarksville, et Louisville, et Louisville et Nashville.

L'ACHEVEMENT de cette route ouvre une voie ferrée directe de Memphis à Louisville, ... Humbolt, Clarksville, ... Bowling Green et ... seulement de la ... Cave Mammoth.

Du 1er août 1866

Des trains iront de Memphis à Louisville sans changer de chars, faisant ... Cincinnati ou Indianapolis, pour les principales villes du Nord et de l'Est.

La route est de 130 milles plus courte de la Nouvelle-Orléans à New York par que par Cairo et Chicago.

En conséquence de la grande distance ... Demandez vos billets pour Louisville à T. F. BOYD

20 juillet—1m Agent général pour les billets

Mme LA BLANCHE,

LA clairvoyante la plus extraordinaire du monde peut être consultée à sa résidence

Rue Bienville, No 102.

Elle est, sans contredit, la seule clairvoyante naturelle dont on ait encore entendu parler. Personne ne devrait négliger d'aller se convaincre de l'étonnante faculté de Mme La Blanche dont les succès ... dans la Nouvelle-Orléans, ...

Mme La Blanche

graduée dans ces différentes branches de l'anatomie obstétrique, ... ses ... pour les pauvres.—Les consultations sont gratuites pour les pauvres, les jours, de 8 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.

Rappelez-vous que le cabinet et la salle de réception sont au No 102 de la rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine, à deux îlets au-dessous de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans. 13 juin—3m

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN & MARKS.

Marchandises sèches et Lingerie

PAR HOFFMAN & MARKS, S. S. ZEIGLER, encanteur, Bureau: No ... Chartres No 5.

LUNDI 27 août, à 10 heures du matin, il sera vendu—

[illegible]

PAR S. GUINAULT.

Succession de PIERRE ESCUDE—No 27,206.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

[illegible]

VACHERIE.

Vente pour cause de départ.

Par S. GUINAULT

Chs. E. ROYER, Encanteur

[illegible]

Succession de Madame Mary Ann Hurley—No 27,131.

PAR S. GUINAULT, Encanteur

[illegible]

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Succession de Mary Spyer veuve décédée de Johann F. Kraibe.

PAR GABRIEL LEAUMONT, Salle d'encan, 49 Chartres

[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

[illegible]

Succession de Yola Anderson.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 17,619.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.

[illegible]

BELLE LOCALITE A PROXIMITE DE LA RUE DU CANAL.

Maison en briques à étage avec attique, No 11 Rue des Remparts, entre Bienville et Douane.

PAR C. E. GIRARDEY & Co., NICHOLAS J. HOLY, encanteur.

[illegible]

Résidence au choix, No 185, rue Remparts.

PAR C. E. GIRARDEY & CO, encanteurs

[illegible]

PAR J. B. CROZAT.

Meubles. Meubles.

PAR J. B. CROZAT, Encanteur.

[illegible]

Succession de J. A. Blanc—No 27,026.

PAR J. B. CROZAT, encanteur

[illegible]

GERMANIA Compagnie d'Assurances,

DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Bureau No 136, rue Gravier, entre St Charles et Camp

Capital $300,000.

Avec privilége de le porter à $500 000.

CETTE Compagnie assure contre l'incendie les risques de Mer, de Terre et de Rivière; elle rend 20 pour cent comptant sur les primes aux taux usuels de la place.

C. F. FORSTER, Vice-Président. D. MICHEL, Président
E. MAIRE, Secrétaire.

Directeurs:

J. H. Eimer,	F. Wintz,
W. B. Schmidt,	Geo. Merz,
F. A. Lemig,	Louis Schwarz,
A. Brihm,	G. L. L. Mevel,
H. Zuberbier,	Chas Rondis,
Thos Schott,	Chas Lodler,
H. F. Klumpp,	M. Blaser,
C. T. Forster,	L. F. Berje,
F. Frob,	D. H. Kerstendick,
H. W. Schwartz,	Julius Hoerner,
F. Michel,	F. Rickert,
Aug. Koenig,	E. Claren.

E. RICHARD!

Fabricant de Billards,

160........RUE STE-ANNE........160.

ETANT sur le point de déménager, offre, à des prix modérés un choix de BILLARDS à sa portée, ... des BANDES DE KAVANAGH & DECKER, les meilleures dont on se serve.

On trouvera chez lui des queues de billard, des billes, des draps ... et de tout ce qui se rattache au genre de commerce.

Les ordres ... E. RICHARD, Boîte 1710, Bureau de Poste de la Nile Orléans

Mme ALLUARD, Somnambule,

BIEN connue à la Nouvelle-Orléans pour être l'instrument de la Providence pour les malades qui ont recours à ses soins ... Mme ALLUARD, guérit également la gastrite, les aigreurs d'estomac, les digestions difficiles, les maladies du foie, la diarrhée, la dysenterie, les maladies de matrice, le catarrhe pulmonaire, l'asthme et toutes les maladies des voies respiratoires.

Consultations, rue Tremé, 345, entre Ursulines et St-Philippe.

Ecuries du CRESCENT.

Dr. JOSEPH ELLIOTT, Propriétaire.

Nos. 50 & 52, rue Baronne.

AYANT acheté du Col. James Nelligan ses écuries, situées aux Nos 50 et 52, rue Baronne, entre Commune et Gravier, j'ai l'honneur d'annoncer à mes amis et au public en général que je suis prêt à recevoir en pension les chevaux et les mulets et à louer des voitures. ...

Il y a dans l'établissement un grand soin pour l'exercice des animaux, ou les soigne gratis en cas de maladie, tout particulièrement sous ma surveillance.

JOSEPH ELLIOTT, Propriétaire.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GARDNER SMITH, YLISER & CO.

Bons Meubles en Bois de Rose, en Acajou et en Noyer, Tapis, &c., à l'encan.

PAR GARDNER SMITH YLISER & CO

[illegible]

PAR E. ROGER & CO.

Marchandises sèches, Marchandises sèches.

PAR E. ROGER & CO, O. DEJAN, encanteur.

[illegible]

300 lots Marchandises sèches assorties.

PAR A. FEIBER & CO

Grande vente importante de Marchandises sèches, Habillements, Lingerie, Bottes, Souliers, Chapeaux, &c., à l'encan.

PAR A. FEIBER & CO.

[illegible]

PAR MONTGOMERY & BRO.

Meubles ......Meubles ......Meubles.

PAR MONTGOMERY & BRO., R. M. MONTGOMERY, encanteur

Un assortiment général de meubles.

[illegible]

Grande vente péremptoire d'élégants Chevaux appareillés, élégants Chevaux de monture, beaux Mulets de tir, Vaches Laitières, Buggies, Harnais, Wagons, &c., à l'Encan

PAR MONTGOMERY & BRO.

[illegible]

Vente péremptoire de

Beaux meubles en bois de rose, ...

Vente à l'encan pour cause de départ.

PAR MONTGOMERY & BRO., R. M. MONTGOMERY, encanteur

[illegible]

Succession de Mary E. Howell—No 27,132.

PAR MONTGOMERY & BRO. R. M. MONTGOMERY, encanteur

[illegible]

TOURNE ET NEUBERGER.

74 balles sumac.

PAR TOURNE & NEUBERGER. EUGENE TOURNE, encanteur

[illegible]

PAR G. DE FERIET.

Successions d'Andrew Durnford et Marie Charlotte Rémi, leur ex veuve, tous deux décédés.

PAR G. DE FERIET, encanteur

[illegible]

Succession d'Isaac Carter—No 26,902.

PAR G. DE FERIET, encanteur.

[illegible]

GILLESPIE J. W. & Co.

FACTEURS DE COTON ET NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES

Seuls agents pour la vente des célèbres C. & O. ... (fournisseurs de navires)

7 juillet—3m Rue du Canal, No 50.